



**HAL**  
open science

**Fortune et infortunes d'une grammaire du prédicat.  
Ordre des constituants et place de la négation dans les  
grammaires françaises de l'allemand**

Pierre-Yves Modicom

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Modicom. Fortune et infortunes d'une grammaire du prédicat. Ordre des constituants et place de la négation dans les grammaires françaises de l'allemand. Audrey Roig; Caroline Lachet. Défense et illustration du prédicat, L'Harmattan, pp.171-187, 2020. halshs-03112778

**HAL Id: halshs-03112778**

**<https://shs.hal.science/halshs-03112778>**

Submitted on 2 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Fortune et infortunes d'une grammaire du prédicat

Ordre des constituants et place de la négation dans les grammaires françaises de l'allemand

Pierre-Yves Modicom

Paru dans *DÉFENSE ET ILLUSTRATION DU PRÉDICAT* (dir. Caroline Lachet, Audrey Roig), L'Harmattan, 2020, p. 171-187

Les polémiques récentes sur la pertinence de la notion de prédicat pour l'enseignement de la grammaire française ont largement ignoré la question des conséquences que l'introduction de cette notion dans les programmes de français aurait eues pour l'apprentissage des langues vivantes. Pour autant, dans le cas de l'allemand en tout cas, ces conséquences auraient été majeures si la mesure avait été appliquée de façon conséquente et résolue. En effet, la linguistique francophone de l'allemand, depuis plusieurs décennies maintenant, fait de la notion de prédicat la clé d'un fait de langue connu pour poser de nombreuses difficultés aux apprenants : l'ordre des constituants du groupe verbal, et singulièrement la place de la négation. L'objet de cet article est de revenir sur les tenants et les aboutissants de ce tropisme des grammaires universitaires de l'allemand en France, et sur son traitement dans les manuels du secondaire dans un contexte où les apprenants ignorent généralement la notion de prédicat. En pratique, le traitement de cette grammaire du prédicat sans recourir à la notion mène souvent à une dilution du modèle voire à un abandon du niveau d'analyse sémantique de la phrase. Mais les infortunes de cette analyse ont aussi des causes internes, liées aux limites propres de la théorie en présence. Au cœur du problème, on retrouve un flottement susceptible de menacer également l'usage de cette notion en français : l'hésitation entre le niveau d'analyse proprement logique et le niveau de la structure informationnelle. La dernière partie de cet article sera donc consacrée à une tentative de révision de la théorie et de désintrinsication de ces deux niveaux.

### 1. La syntaxe et la sémantique du prédicat dans la recherche linguistique francophone sur l'allemand

Le recours au concept de prédicat dans la description de l'énoncé allemand est attaché à la réception de l'oeuvre scientifique de Jean-Marie Zemb (1928-2007). Dans sa description de l'ordre des constituants dans le groupe verbal allemand, celui-ci accorde en effet une place centrale à la distinction entre « thème » et « rhème », dont il donne une définition différente de celle pratiquée le plus communément pratiquée, en assimilant le rhème au prédicat dans un sens proprement logique : avant de se tourner vers la linguistique, Zemb fut d'abord étudiant à la fois en logique et en théologie, et a consacré ses premiers travaux de recherche à la réception de la logique aristotélicienne par les scolastiques. Rhêma, pour lui, est donc d'abord la catégorie logique de « ce qui est dit » à propos d'un sujet dans un jugement affirmatif.

Cette approche est inaugurée dans sa thèse d'État de 1968 (publiée en 1969) : *Les structures logiques de la proposition allemande. Contribution à l'étude des rapports entre la langue et la pensée*. L'objet de cette thèse est d'étudier la place de la négation de phrase *nicht* dans l'énoncé allemand. Il s'agit d'un point de syntaxe notoirement très difficile à appréhender : la négation *nicht* est assimilable formellement à un adverbe, et semble à la fois obéir à un certain nombre de régularités de placement dans l'énoncé tout en se dérochant à l'analyse systématique. Contrairement

au français où la place de la négation pose peu de problèmes, l'adverbe négateur *nicht* est mobile. Lorsqu'il sert à nier un constituant ou un complexe (« négation partielle »), il se place devant le constituant nié, qui prend alors un accent de focus.

(1) *Ich bin nicht GESTern aus Paris ausgereist, sondern vorgestern. (construit)*

(Je ne suis pas parti de Paris hier, mais avant-hier.)

(2) *Ich bin gestern nicht aus PaRIS ausgereist, sondern aus Bordeaux. (construit)*

(Ce n'est pas de Paris que je suis parti hier, mais de Bordeaux.)

(3) *Nicht ICH bin gestern aus Paris ausgereist, sondern mein Bruder. (construit)*

(Ce n'est pas moi qui suis parti de Paris hier, mais mon frère.)

Lorsqu'il sert de négation de phrase, *nicht* (ou *nicht mehr* pour « ne... plus ») prend l'accent d'énoncé et sa position semble fluctuante. Ce sont ces fluctuations que Zemb essaie de capturer. Les grammaires inclinent parfois à présenter des listes de critères, qui correspondent à des tendances mais sont parfois prises en défaut : ainsi, un complément à l'accusatif se placerait devant la négation s'il est défini, derrière s'il est indéfini ; un circonstant de lieu précéderait la négation, mais un complément de lieu (qui se trouve dans la valence du verbe) la suivrait. Le sujet, lorsqu'il est en position post-verbale<sup>1</sup>, la précéderait.

(4) *Gestern habe ich in Montparnasse meinen Zug zum Glück nicht verpasst.*

(Hier, à Montparnasse, je n'ai heureusement pas raté mon train.)

(5) *Wegen der Klimaerwärmung werden die Zugvögel bald nicht mehr zum Süden fliegen.*

(Avec le réchauffement climatique, les oiseaux migrateurs ne voleront bientôt plus vers le Sud.)

Reste que ces règles sont vite prises en défaut. L'exemple (6) contrevient par exemple au principe qui veut qu'un complément d'objet défini ne puisse pas apparaître après *nicht*:

(6) *In puncto Respekt, Fürsorge und Inklusion belegen wir nicht mehr die hintersten Plätze der reichen Nationen. (Presse)*

(Concernant le respect, l'assistance et l'inclusion, nous n'occupons plus les dernières places des nations riches.)

Dès lors, du point de vue de la linguistique contemporaine, il devient alors très tentant de soupçonner que la place de la négation obéit à des facteurs autres que la nature et la fonction des constituants. Jean Fourquet, directeur de thèse de Zemb, soutient ainsi que la place de *nicht* est fondamentalement liée à sa portée : la place de *nicht* correspond, de son point de vue, à la ligne de partage entre ce qui est bel et bien nié lorsque l'énoncé est nié dans son ensemble, et qui se situe après *nicht*, et les constituants (situés avant le négateur) qui échappent à la portée d'une négation globale, et à quoi on pourrait donc, en bonne logique, attribuer le statut de présupposé. Ce raisonnement est d'autant plus tentant si l'on souscrit, comme la quasi-totalité de la linguistique contemporaine de l'allemand, à l'hypothèse que l'ordre de base des constituants du GV allemand

---

1 Les énoncés assertifs de l'allemand obéissent à une règle dite V2 : la forme conjuguée du verbe est en deuxième position, précédée d'un constituant dont le choix est une affaire de structure informationnelle et textuelle et non de fonction syntaxique.

(ou la « structure profonde » de ce GV, pour qui préfère employer cette notion) place le verbe en position finale, conformément au trait centripète la syntaxe allemande. Dans cette perspective, ce sont donc les subordonnées qui sont les meilleurs témoins des règles d'ordre des constituants en allemand, puisque le verbe s'y trouve en effet en dernière position :

(7) *Es ist zu hoffen, dass wir in puncto Respekt, Fürsorge und Inklusion nicht mehr die hintersten Plätze der reichen Nationen belegen...* (construit)

(Il faut espérer que concernant le respect, l'assistance et l'inclusion, nous n'occupons plus les dernières places des nations riches)

De même, dès que la conjugaison du verbe impose le recours à un auxiliaire, le lexème verbal lui-même apparaît en dernière position tandis que la forme personnelle (l'auxiliaire) occupe la deuxième place de l'énoncé déclaratif.

(8) *In puncto Respekt, Fürsorge und Inklusion werden wir nicht mehr die hintersten Plätze der reichen Nationen belegen.* (construit)

(Concernant le respect, l'assistance et l'inclusion, nous n'occuperons plus les dernières places des nations riches.)

On admettra, dès lors, que le mouvement du verbe de la dernière place vers la tête de l'énoncé est un indice d'autonomie illocutoire, le choix entre la première et la deuxième place étant lui-même conditionné au type d'énoncé réalisé : V1 pour les actes de langage n'impliquant pas d'assertion par le locuteur, au premier rang desquels la question polaire et l'injonction, et V2 pour les actes impliquant la présence d'un élément assertif (assertion, mais aussi interrogation partielle). De ce fait, au niveau de « l'ordre de base », le verbe se trouve donc systématiquement après le négateur. On a là à la fois la clé de l'analyse de la place de *nicht* en fonction de la portée de la négation, et de l'interprétation de cette analyse par Zemb en termes de prédication. Soit l'énoncé suivant :

(9) *In der Normandie dürfte das Wetter heute leider unbeständig sein.* (construit. Cit. Zemb 1978 : 397)

(En Normandie, la météo devrait être instable aujourd'hui.)

Une fois converti en subordonnée, on lui découvre trois ordres de base grammaticalement acceptables :

→ *(dass) das Wetter in der Normandie heute leider unbeständig sein dürfte*

*(dass) das Wetter heute in der Normandie leider unbeständig sein dürfte*

*(dass) heute in der Normandie das Wetter leider unbeständig sein dürfte*

En tête, on trouve une série de constituants, autour du sujet et des circonstants, dont l'ordre relatif est sans impact sur l'acceptabilité de l'énoncé. Sémantiquement, ces constituants dénotent (Zemb : « désignent ») « ce dont on parle », la portion d'univers à propos de laquelle est affirmé le prédicat (sur cette opération de « désignation » et notamment le rôle qu'est susceptible d'y jouer la deixis, voir Samson 2011 et Zemb 1984:29). La deuxième moitié du groupe, elle, obéit à un ordre rigide dont la modification affecte soit la grammaticalité de l'énoncé, soit son sens. Elle correspond

justement au prédicat, à « ce qu'on dit » à propos de ce dont on parle. Le prédicat ne désigne pas une portion d'univers : il est caractérisé par Zemb comme une représentation générale abstraite dont il s'agirait de voir si elle s'applique oui ou non à l'ensemble d'entités « dont on parle ».<sup>2</sup> C'est donc bien à ce niveau sémantico-logique finalement très proche des perspectives satisfactionnistes du sens que Zemb situe l'opposition entre « ce dont on parle », le thème, et « ce qu'on en dit », le « rhème ». Bien loin de l'opposition entre l'ancien et le nouveau ou même entre le support et l'apport, c'est la notion de prédication qui sert à opposer les deux blocs constitutifs du groupe verbal allemand.

Tandis qu'un rhème complexe apparaît comme un taxème strictement ordonné, c'est-à-dire comme une unité syntaxique et sémantique, le thème composite apparaît comme un assemblage (« coordonné ») d'indications ; les éléments du thème délimitent ensemble la portion de réalité à laquelle on attribue, d'une manière ou d'une autre, un prédicat. (Zemb 1978 : 397)

La négation se place donc à la jointure de ces deux blocs. L'analyse en termes de prédication coïncide avec celle en termes de portée : la portion d'univers « dont on parle » n'est pas niée lorsque la proposition l'est ; seul le prédicat est emporté par la négation.

Néanmoins, à partir 1978, Zemb fait partager ce « champ stratégique » à *nicht* avec d'autres formes comme le *leider* (« malheureusement ») observé plus haut (exemple 9). Le « champ stratégique » héberge l'ensemble des marqueurs exprimant un jugement de valeur sur l'état de fait dénoté par l'ensemble du groupe verbal (« appréciatifs ») et des adverbes modaux épistémiques (« modalisateurs »). Le champ stratégique, en 1978, est également nommé « prédicateur » (Zemb 1978:395). C'est donc toujours au niveau sémantico-logique de la prédication qu'est défini cet espace regroupant les marqueurs commentant, relativisant ou rejetant l'attribution du prédicat à son domaine de validité putatif. Si en 1969 le modèle zembien est encore dichotomique, il amorce par conséquent dès 1978 un virage trichotomique, qui nous renvoie à une alternative classique dans l'histoire de la notion de prédicat : l'opposition entre les modèles sujet-prédicat et les modèles sujet-copule-prédicat. Ce virage sera souligné en 1984, dans le dernier grand volume de Zemb sur le sujet, où le prédicateur devient « l'univers pluridimensionnel du *phème* », qui vient compléter le thème et le rhème.

C'est seulement une fois le niveau sémantico-logique bien identifié que l'on peut en venir aux tendances formelles, elles-mêmes liées aux caractéristiques fonctionnelles des différents types de constituants. Le sujet et les indications circonstancielles, notamment de temps, sont ainsi tendanciuellement thématiques ; le verbe et ses compléments les plus proches sont tendanciuellement rhématiques. La définitude est également susceptible de tirer un complément vers le domaine du thème pour des raisons liées à la présupposition d'existence associée à l'article défini et au caractère « désignatif » et déictique du thème.

Le noyau du rhème est toujours un verbe (lexème V), et tout rhème développé s'inscrit dans une sorte de réseau sémantique de la détermination, par exemple */schnell in die Stadt fahren/* où *in die Stadt* détermine *fahren*, comme le ferait *aufs Land*, et où *schnell* détermine non pas *fahren*, mais bien *in die Stadt fahren*. (Zemb 1978: 399)

---

2 Zemb oppose parfois thème et rhème comme « percept » et « concept », et parle du rhème comme d'un vaste « mot composé », ainsi dans une vidéo de vulgarisation de 1994 produite par le Collège de France.

## 2. Réception de Zemb en France dans les grammaires universitaires et scolaires

La théorie de Jean-Marie Zemb a vite rejoint le canon grammaticographique de la germanistique française. On la retrouve ainsi en filigrane dans la grammaire de Schanen & Confais (1986), qui fait jusqu'à aujourd'hui figure de grammaire de référence pour l'agrégation d'allemand dans une large partie du champ.

Cette grammaire reprend à son compte la notion fourquetienne d'ordre de base, et définit trois « champs » (champ 1, champ 2, champ 3) reconnaissables dans les subordinées. Dans la description qui en est donnée, ces trois champs regroupent chacun les constituants syntaxiques participant d'une certaine fonction, définie à chaque fois dans des termes proches de ceux de Zemb.

Dans le champ 2 « se trouvent les unités à fonction essentiellement communicative, telles que les particules illocutoires [...], les modalisateurs [...], les appréciatifs [...], les négateurs globaux » (Schanen & Confais 1986 : 566). Dans le champ 3, on retrouve, « dans un ordre strict », « les membres formant avec la base une unité formelle ou de sens, dans laquelle règnent des relations de type hypotaxique. [...] Cette unité de sens est le procès au sens étroit du terme. » (Schanen & Confais 1986 : 568). Suit une liste des types formes-fonctions (« GN objets », « compléments directifs »...) fréquemment observables dans ce champ. Les auteurs abordent le champ 1 en dernier, pour y situer « les unités qui constituent ce sur quoi porte l'information contenue dans le champ 3, c'est-à-dire encore le sujet au sens large de l'énoncé » (Schanen & Confais 1986 : 569).

Dans la grammaire de Bresson (1989, rééd. 2001), aujourd'hui encore très utilisée en premier cycle et parfois jusqu'aux concours, le lien est plus net encore puisque les trois champs y sont considérés comme trois domaines: le thème, le rhème, et la modalisation qui est à la fois une opération et le domaine où cette opération est marquée. Les définitions données correspondent à la théorie de Zemb dans sa variante finale.

« Nous appelons thème de la phrase ce à propos de quoi il est dit quelque chose, et rhème de la phrase ce qui est dit à propos du thème. [...] On appelle modalisation de l'énoncé l'expression de l'appréciation du locuteur sur la validité de son énoncé. » (Bresson 2001 : 317)

Mais le niveau d'analyse se déplace. Car si Bresson s'oppose explicitement à l'assignation de telle ou telle fonction syntaxique au thème ou au rhème, ce n'est pas au nom de la « logique » de Zemb, mais bien de la « structure informative » : « il n'y a rien d'automatique dans cette répartition [des constituants entre thème et rhème]. C'est la structure informative du message qui est décisive. » (Bresson 2001 : 318). Plus loin, le rhème est redéfini comme « noyau informatif de l'énoncé » (Bresson 2001 : 322). Notons que chez Schanen & Confais comme chez Bresson, la notion de prédicat disparaît de la définition employée.

En partie du fait qu'il écrivait surtout en français, mais aussi du fait que le couple notionnel thème/rhème était déjà très populaire en Allemagne dans son acception pragoise, la théorie de J.-M. Zemb n'a guère été reprise dans la linguistique germanophone, à l'exception notable de la syntaxe de Hans-Werner Eroms, un chercheur de toute façon marqué par l'héritage de Tesnière et Fourquet (Eroms 2000). Pour l'analyse de cette non-réception, nous nous contenterons de renvoyer au texte que lui a consacré Marcus Kracht (Kracht 2017). Relevons néanmoins que le problème qui nous préoccupe, celui du prédicat, occupe une place centrale dans le malentendu sur Zemb, puisque c'est justement la définition du rhème en termes de prédication et non de structure informationnelle qui a fait écran à sa réception en Allemagne, et ce à double titre : d'une part, elle introduit un malentendu sur le niveau d'analyse où se situe Zemb. D'autre part, la notion de prédicat n'est pas

totallement absente des grammaires scolaires de l'allemand, mais elle y désigne... la fonction syntaxique du lexème verbal, ce qui nous renvoie à un troisième niveau, celui des espèces grammaticales, qui n'est ni celui de Zemb ni celui de l'école de Prague.

Si l'on se tourne vers les manuels du secondaire, on constate le même problème avec la notion de prédicat. La place de *nicht* et détail de l'ordre des constituants correspondent aux programmes de Première et de Terminale dans les programmes de 2010 du lycée. Dans le manuel *Fokus Neu Terminales*, édité par Bordas (*Fokus Neu* 2017: 211), l'ordre des constituants n'est pas traité dans l'appendice grammatical, mais la place de *nicht* a droit à un petit développement. On y distingue le cas particulier de la négation globale où « *Nicht* porte sur l'ensemble de la phrase ». Dans ce cas,

« le négateur *nicht* se place avant le groupe verbal, qui comprend au minimum le verbe et un ou plusieurs éléments qui constituent l'information essentielle de la phrase. » Le premier exemple est une phrase déclarative, ce qui impose une clarification supplémentaire sur la place du verbe :

« Er hat seit Tagen nicht geschlafen (GV : geschlafen haben) »

Il n'a pas dormi depuis des jours (GV : avoir dormi)

Cette présentation est suivie d'un *caveat* : « Le groupe nominal à l'accusatif et au datif, introduit par un article défini, ne fait généralement pas partie du groupe verbal. *Nicht* se place alors après. »

Passons sur le fait que la définition du GV est en contradiction complète avec celle utilisée à l'intérieur du cadre dans lequel la théorie a initialement été pensée. On retrouve ici un mélange de critères morphosyntaxiques et informationnels ainsi qu'un souvenir de l'approche par types formels de constituants, mais même si la définition tente de reprendre l'esprit de Zemb, il y manque précisément la notion qui fait sa cohérence et aurait évité ce mélange des niveaux d'analyse : le prédicat.

Dans le manuel *Perspektiven Terminales* édité par Nathan en 2012, la question n'est même pas traitée dans l'appendice grammatical. A contrario, dans le manuel *Einblick Terminales* de Hatier (*Einblick Terminales* 2012:260), on trouve deux longs développements côte à côte, un sur la négation en général, fondé sur l'opposition entre négation globale et négation partielle, et un sur « l'ordre des éléments dans la phrase ». La syntaxe de la négation globale y est résumée en un principe lapidaire : « *nicht* est accentué et se place devant le groupe qui véhicule l'idée exprimée par la phrase. » Si la notion de prédicat n'est pas expressément citée, elle transparaît nettement à travers celle de « groupe qui véhicule l'idée exprimée par la phrase. » Le paragraphe suivant, qui traite de l'ordre des constituants, explique que cet ordre « varie selon le contexte ou les effets que l'on veut produire ». Mais, ajoute-t-il,

Il existe néanmoins un « ordre de base » [guillemets dans l'original] défini à partir du verbe placé en fin de phrase (comme dans la subordonnée). Les compléments se placent à gauche, le plus près du verbe étant celui qui forme avec lui l'« idée que l'on veut exprimer »[guillemets dans l'original]. Les autres viennent ensuite selon leur lien logique avec cette idée, le sujet venant en dernier. » (*Einblick Terminales* 2012:260)

La formulation est systématique et cohérente avec les grammaires universitaires, tout au plus peut-on relever qu'elle paraît suggérer que le prédicat (jamais nommé) se compose nécessairement du verbe et de son premier complément.

### 3. Problèmes théoriques

On aurait tort de penser que ce flottement autour de la notion de prédication ne concerne que les grammaires. À bien des égards, comme pouvait le suggérer le balancement entre les définitions di- et trichotomique de la prédication, le ver était déjà dans le fruit de la théorie.

Comme l'a montré Larrory-Wunder (2011, voir aussi ma discussion dans Modicom 2016), la syntaxe des adverbes de phrase (Larrory-Wunder : « connecteurs » ; Modicom : « perspectivaux ») prend en défaut les prédictions de Zemb, qui les place finalement dans le phème, si bien qu'ils devraient apparaître à la jointure du thème et du rhème. L'exemple suivant nous le montre de façon spectaculaire, puisque l'on y trouve deux marqueurs phématiques, *jedoch* (« toutefois ») et *nicht*, entre lesquels se trouve un constituant dont le statut semble dès lors assez mystérieux en droit :

(10) *Sie arbeitet im Geschichtsverein 1844 mit, fühlt sich jedoch im Nachkriegs-Hanau nicht besonders wohl, leidet darunter, niemanden zu kennen (Frankfurter Rundschau 10.11.2009, cit. Larrory-Wunder 2011:170)*

(Elle collabore à l'association historique de 1844, mais ne se sent pas particulièrement bien dans le Hanau de l'après-guerre et souffre de ne connaître personne.)

Si l'on se base sur les régularités qui veulent qu'un circonstant soit par défaut thématique, alors *jedoch* est intercalé entre deux constituants thématiques. On éprouve le même sentiment dans l'exemple suivant pour le circonstant *im vergangenen Jahr* (l'an dernier), voire pour le GN défini *den Kabarettspreis « Salzburger Stier »* (« le prix des chansonniers *Salzburger Stier* »), puisque le site le plus naturel pour la négation *nicht*, s'il fallait nier la phrase, serait sans doute ici la dernière position.

(11) *Natürlich wird Müller bei seinem Gastspiel im Gautinger Bosco am Samstag, 3. Oktober, auch wieder an seinen Wortspielen und Fremdsprachenimitationen feilen – für seinen Sprachwitz erhielt er übrigens im vergangenen Jahr den Kabarettspreis « Salzburger Stier ».* (S2 01.10.09, cit. Larrory-Wunder 2011 :168)

(Bien sûr, pour sa représentation au Bosco à Gauting samedi 3 octobre, Müller travaillera à nouveau ses calembours et ses imitations de langues étrangères – son verbe spirituel lui a d'ailleurs valu le prix des chansonniers *Salzburger Stier* l'an dernier.)

Ces données de corpus convainquent Larrory-Wunder de reconnaître la possibilité de données thématiques à « statut intermédiaire ». Dans le cadre zembien, cette interprétation gradualiste serait pourtant difficilement tenable, et à bien des égards on assiste là à un basculement vers une lecture de type informationnel ou textuel plus que sémantico-logique ou prédicatif. On peut alors se demander s'il ne s'agirait pas de sacrifier le prédicat pour sauver Zemb....

En texte, la rupture de la stricte continuité thématique (progression à thème constant) peut conférer à un élément dont on attendrait normalement, du fait de son caractère désignatif, qu'il soit thématique, un statut intermédiaire. (Larrory-Wunder 2011:169)

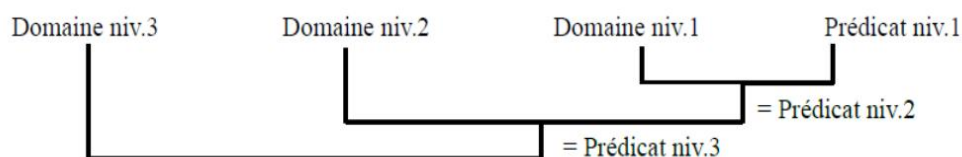
Il me semble néanmoins possible et peut-être même souhaitable de maintenir une interprétation fondée sur le recours à la notion de prédication. Pour cela, il faut toutefois renoncer au principe zembien selon lequel il n'y aurait qu'une seule prédication dans une proposition. Zemb lui-même, dans son texte de 1984, a envisagé cette possibilité avant de l'écarter comme inutilement coûteuse – un jugement que les études empiriques ultérieures devraient nous conduire à réviser.



Il faudrait indexer les relations phémiques selon les niveaux : niveau de l'assertion, niveau des constituants de premier degré, niveau des N', niveau des A', etc. Une telle pratique n'implique-t-elle pas une syntaxe générative ou générativiste, c'est-à-dire la reconnaissance d'énoncés primitifs ayant chacun leur phème asserté ? (Zemb 1984:107)

Ce découplage des deux notions a déjà été accompli par de nombreuses théories sémantiques depuis Quine, et a trouvé ses défenseurs en sémantique de la syntaxe. En particulier, je m'inspirerai ici des grandes lignes du modèle de Dik (1989), qui repose sur un enchâssement de prédications. La proposition est alors représentée par une structure en escargot où chaque prédication saturée devient le prédicat du niveau supérieur.

Figure 1 : Enchaînement des niveaux de prédication dans un modèle du type de la Grammaire Fonctionnelle



Pour chaque niveau de prédication, un prédicat est associé à un domaine marqué par une catégorie verbale (voix, aspect, temps, mode) et le cas échéant par des arguments lexicaux. Dik distingue cinq niveaux, mais le cinquième est en fait supra-propositionnel (il s'agit du marquage d'opérations pragmatiques sur la proposition), alors que nous cherchons à travailler au niveau propositionnel (niveau 4 chez Dik) ou infra-propositionnel (niveaux 1 à 3). Dès lors, sur la base de ces quatre niveaux, nous devons assigner chaque grand type sémantique de constituant à un niveau prédictif.

Le tableau suivant reproduit les assignations proposées ailleurs (Modicom 2016). Chaque colonne correspond à un niveau prédictif, les colonnes sont classées du niveau 4 au niveau 1 pour suivre la structure centripète de l'allemand.

Tableau : Correspondances entre niveau de prédication, opérations grammaticales et constituants

<b>Constituants marquant le domaine d'application du prédicat</b>	Références identifiantes (topics notamment)	Circonstants	Modificateurs (manière notamment)	Actants du verbe
<b>Opérateurs grammaticaux sur le prédicat</b>	Mode	Temps	Aspect	Voix
<b>Dénotation de l'ensemble produit</b>	Proposition	État de fait	N.A.	N.A.
<b>Niveau de prédication</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

En particulier, le niveau 4 peut aspirer des constituants, notamment définis, qui ressortissent a priori d'un niveau inférieur (cf. analyse équivalente, dans un cadre générativiste, par Frey 2004). Dans l'exemple suivant, emprunté à Thomas Mann, chaque constituant du groupe relatif complexe porte un indice renvoyant à son niveau de prédication.

(12) *Es war Frau Schweigestill, die [den Besuchern]<sub>4</sub> [im Haustor]<sub>3</sub> [stattlich]<sub>2</sub> [den Besuchern]<sub>1</sub>, entgegengrat, [sie]<sub>4</sub> [0]<sub>3</sub> [freundlich]<sub>2</sub> [sie]<sub>1</sub>, anhörte und [ihnen]<sub>4</sub> [in hohen*

*Gläsern mit langgestielten Löffeln*]<sub>3</sub> [0]<sub>2</sub> [*die Limonade*]<sub>1</sub> mischte. (Thomas Mann, *Doktor Faustus*, p. 276)

C'était Mme Schweigestill qui allait au-devant des invités sur le pas de la porte en y mettant les formes, qui les écoutait amicalement et leur préparait la limonade dans des grands verres avec des cuillères à manche long.

(« qui [les visiteurs]<sub>4</sub> [dans.le maison-portail]<sub>3</sub> [formellement]<sub>2</sub> [~~les visiteurs~~]<sub>1</sub> au.devant.allait, [les]<sub>4</sub> [0]<sub>3</sub> [amicalement]<sub>2</sub> [les]<sub>1</sub> écoutait et

[pour.eux]<sub>4</sub> [dans grands verres avec long-manches-PART.PRF cuillères]<sub>3</sub> [0]<sub>2</sub> [la limonade]<sub>1</sub> mélangeait »)

(die) den Besuchern	im Haustor	stattlich	entgegentret-
(die) sie		freundlich	anhör-
(die) ihnen	in hohen Gläsern mit... Löffeln		die Limonade misch-

Référents identifiants	Circ.	Modif.	Base+actants
------------------------	-------	--------	--------------

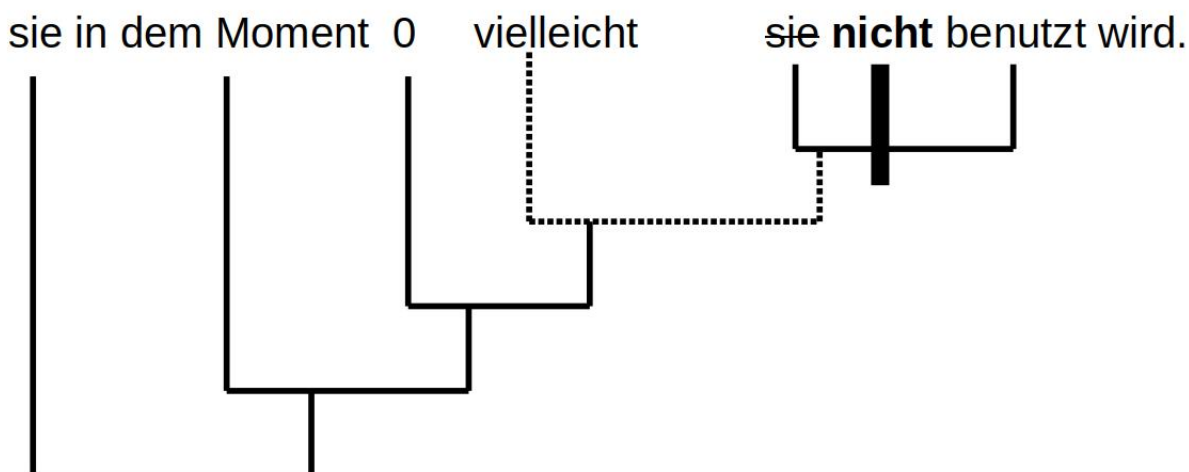
Une modélisation de ce type permet d'augmenter le nombre de créneaux possibles pour les marqueurs phématiques : s'il y a quatre prédications ayant chacune son site dans la proposition, il doit y avoir quatre créneaux phématiques, ce qui explique la possibilité d'exemples comme ceux relevés par Larrory-Wunder. Ce modèle a également des implications pour la modélisation d'exemples en phase avec les prédictions de Zemb, comme le suivant :

*(13) Es wird so sein, dass wir diejenigen, die konventionelle Kraftwerke betreiben, auch dafür entlohnen müssen, dass sie diese Kapazität vorhalten, auch wenn sie in dem Moment vielleicht nicht benutzt wird. (radio, corpus DR 2016)*

(Il en ira ainsi : nous devons également dédommager ceux qui utilisent des centrales traditionnelle pour le fait qu'ils maintiennent cette capacité, même si pour l'instant elle n'est peut-être pas utilisée)

Pour cet exemple, on peut tracer une arborescence sur l'ordre de base reconstitué, qui montre une non-contiguïté entre *vielleicht* (peut-être) et *nicht* alors même qu'ils opèrent sur la même prédication, la première.

Figure 2 : arborescence syntaxique de sie in dem Moment vielleicht nicht benutzt wird.



Ce décalage fait système avec d'autres observations. En effet, si l'on observe que les adverbes de phrase ne s'intercalent jamais entre deux constituants derrière *nicht* mais qu'ils peuvent le faire devant lui, et si l'on tient compte du fait qu'en allemand contemporain, *nicht* doit toujours être précédé d'au moins un constituant autre que le verbe, ce qui n'est pas le cas des adverbes de phrase, on arrive à la conclusion qu'il faut distinguer deux syntaxes possibles correspondant chacune à un type d'élément, si bien que « le phème » en tant que tel n'existe pas forcément :

- *Nicht* s'adjoit à un rhème qu'il permet d'isoler comme tel (Fourquet 1971). Ce faisant, on assiste à une véritable bipartition entre une partie non-niée qui en bonne logique est donc un présupposé, et une partie niée qui était donc soumise à débat.

*Thème [NEG [Rhème]]*

Cette dichotomie stricte paraît relever du niveau de la structure informationnelle plus que de celui de la prédication.

- Les adverbes de phrase, eux, s'adjoignent en fait à une prédication « primitive » (ce sont donc des adverbes « de prédication » plus que « de phrase »)

*MOD [Thème [Rhème]]*

Plusieurs sites sont possibles par proposition, plus exactement : un par strate de prédication.

Contrairement à ce que voudrait une sémantique « logique » adossée à la réflexion aristotélicienne sur le prédicat, la description du comportement de la négation gagnerait alors à rester accrochée aux concepts de la perspective fonctionnelle de la phrase plutôt que de recourir à la notion de prédicat. La syntaxe des adverbes dits de phrase, elle, peut être envisagée en fonction du concept de prédicat, mais doit alors renoncer à poser un prédicat par proposition.

#### 4. Conclusion

On ne saurait nier la force de prédiction du modèle de Jean-Marie Zemb pour l'analyse du fait de langue ayant occasionné son élaboration, le problème de la place de *nicht* en allemand. Néanmoins, il apparaît que ce modèle rencontre des difficultés factuelles en matière de didactisation et de standardisation, difficultés qui ont avoir avec la définition du thème et du rhème en termes de

prédication. D'une part, l'absence de la notion de prédicat dans la terminologie scolaire française obère la présentation de la théorie dans les ouvrages censés assurer sa diffusion. Mais la théorie se caractérise également par une grande évolutivité qui fait écho à un clivage structurant les analyses sémantiques de la proposition en termes de prédication, le clivage entre conceptions binaires (sujet-prédicat) et ternaires (sujet-copule-prédicat). Comme j'ai essayé de le montrer dans le troisième temps de mon propos, cette évolution est liée à un élargissement du champ d'application de la théorie à d'autres marqueurs dont on peut penser qu'ils n'ont pourtant pas exactement la même syntaxe. L'analyse de *nicht* appelle plutôt une conception binaire, et l'analyse des adverbiaux modaux, plutôt une conception ternaire de la prédication. Cela rouvre le débat sur le niveau d'analyse, puisqu'en dernière instance il se pourrait que la conception binaire relève bel et bien du niveau de la structuration informationnelle plutôt que de l'analyse logique de la proposition, tandis que la conception ternaire, elle, relèverait plutôt du niveau sémantico-logique. Se pose alors une dernière question : dès lors que la conception ternaire ne semble sauvable qu'au prix d'un modèle à plusieurs strates de prédication par proposition, le grand impensé de la grammaire du prédicat de Zemb n'est-il pas le rapport entre prédication et proposition, les deux notions étant rabattues l'une sur l'autre ? Assurément, certaines théories grammaticales francophones, au premier chef celles qui se revendiquent de la figure de Gustave Guillaume, ont davantage pensé la spécificité de l'opération de prédication indépendamment de celle de proposition. Mais le projet d'une réintroduction du prédicat dans les grammaires françaises ne pourra sans doute lui non plus pas faire l'économie d'un positionnement explicite sur le niveau d'analyse où se situe le concept (structure logique ? Structure informationnelle ? Fonction syntaxique?) et sur son rapport à la notion de proposition.

## Références

### Corpus

DR 2016 : Corpus Deutschlandradio, édité par moi en 2016 à partir de 20h d'entretiens diffusés en 2013 sur les radios allemandes DeutschlandRadioKultur et Deutschlandfunk.

### Manuels

BALLY Laetitia, BENHAMOU Brigitte, DELPOSEN Anne, LENZ Claudia (2012), *Fokus Neu Allemand Terminales B1/B2*, Paris : Bordas.

BARON Regina, DESPAS Marie-Christine, HARDALOUPAS Pierrick, NAVARRE Evelyne, SCHÖNE Carola, WALTER Christian, WEZEMAEL Olivier, MÉTRICH René (2012), *Einblick Allemand Terminales B1/B2*, Paris : Hatier.

DECOCQMAN Claudine, BOCAGE Jocelyne, LE BOURG Séverine, REYNIS Ursula (2012), *Perspektiven B1 B2 Allemand Terminales*, Paris : Nathan.

### Littérature

BRESSON Daniel (2001), *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Paris : Hachette supérieur (1<sup>re</sup> éd. 1988).

DIK Simon (1989), *Theory of Functional Grammar, I : The structure of the clause*, Dordrecht : Foris (rééd. 1995, DeGruyter).

EROMS Hanw-Werner (2000), *Syntax der deutschen Sprache*, Berlin : De Gruyter.

- FREY Werner (2004), « A medial topic position for German », *Linguistische Berichte* 198, 153-190.
- KRACHT Marcus (2000), « Das Linguistische Antiquariat : Besprechung von Jean-Marie Zemb: Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch. Teil 1: Comparaison de deux systèmes. Teil 2: L'économie de la langue et le jeu de la parole », *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, 36.2, 309–316.
- LARRORY-WUNDER Anne (2011), « La place des connecteurs dans l'énoncé déclaratif allemand », in DALMAS Martine & GALLÈPE Thierry (dir), *Déconstruction – Reconstruction : Autour de la pensée de Jean-Marie Zemb*, Limoges : Lambert-Lucas, 161-171.
- MODICOM Pierre-Yves (2016), « Syntaxe de l'adverbe de phrase et structure prédicative de la proposition allemande – Éléments pour une description fonctionnelle », *ELIS* 4.1, 23-59
- SAMSON Gunhild (2011), « Die Relationen in der Grammatiktheorie von Jean-Marie Zemb. Mörtel und Gerüst im Bauwerk der Grammatik », in DALMAS Martine & GALLÈPE Thierry (dir), *Déconstruction – Reconstruction : Autour de la pensée de Jean-Marie Zemb*, Limoges : Lambert-Lucas, 35-60.
- SCHANEN François & CONFAIS Jean-Paul (1986), *Grammaire de l'allemand : Formes et fonctions*, Paris : Armand Colin.
- ZEMB Jean-Marie (1969), *Les structures logiques de la proposition allemande*, Paris : OCDL.
- ZEMB Jean-Marie (1978), *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch. I : Comparaison de deux systèmes*, Mannheim etc : Dudenverlag.
- ZEMB Jean-Marie (1984), *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch. II : L'économie de la langue et le jeu de la parole*, Mannheim etc : Dudenverlag.
- ZEMB Jean-Marie (1994), *Thème Phème Rhème*, Vidéo coll. « Les rencontres du Collège de France » (Vidéoscop Nancy 2 / CDF / FR3)